



COMMUNE DE BOULIEU-LES-ANNONAY

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

FEUILLET DE CLOTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

DU SEANCE DU 13 juin 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE ET LE 13 JUIN à 18 heures, le CCAS de Boulieu-Lès-Annonay régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Christelle ETIENNE, Vice-Présidente, après convocation régulièrement faite le 07 juin 2024.

Présents : BAYLE Damien, BERNE René, POULENARD Marlène, ROCHE Nadège, ROUMEZY Martine, SAVIDES Patrick, VITOUX Guy

Absents excusés : BELLAHCENE Bedra, DUBIKI Mickaël, LASCOMBE Viviane
REY Christophe

Secrétaire de séance : Mme Martine ROUMEZY

En Exercice : 12
Présents : 8
Absents : 4
- dont représentés :
Votants : 8

Numéro	Objet	Vote
2024-06	DEMANDE D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE	Adopté à l'unanimité
2024-07	DEMANDE D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE	Adopté à l'unanimité
2024-08	DEMANDE D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE	Adopté à l'unanimité
2024-09	DEMANDE D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE	Adopté à l'unanimité

Affiché et mis en ligne le 17/06/2024

Le Président, Damien BAYLE

La secrétaire, Martine ROUMEZY

